

Ajournement du 19 avril 2010

À cet ajournement tenu le dix neuvième jour du mois d'avril de l'an deux mille dix, étaient présents, Monsieur Clément Marcoux, maire et Messieurs les membres du Conseil.

*Monsieur Frédéric Vallières
Monsieur Clément Roy
Monsieur Johnny Carrier (absent)*

*Monsieur Patrice Simard
Monsieur Normand Tremblay
Monsieur Scott Mitchell*

Madame Nicole Thibodeau, directeur-général et secrétaire-trésorier est aussi présente.

Achat de la remorque pour la voirie

Le dossier est reporté au 3 mai 2010 lors de la séance ordinaire du conseil municipal. Monsieur Clément Marcoux, maire est mandaté pour les soumissions de l'achat de la remorque, entre autre chez Soudure Yves Paradis de Saint-Bernard.

Date pour la vente de garage à Scott

2670-04-10

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que la vente de garage se tiendra les 5 et 6 juin 2010.

M. Gaston Labbé, infraction pour chiens laissés en liberté

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Frédéric Vallières

2671-04-10

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Municipalité accepte la proposition de Monsieur Gaston Labbé. Monsieur plaide coupable sur les deux dernières infractions et la Municipalité accepte de retirer la troisième infraction. Les montants dûs des dossiers antérieurs de 772. \$ pour les années 2007 et 2008 ainsi qu'un montant de 987. \$ pour l'année 2009 doivent être acquittés.

Demande d'autorisation de passage du Grand Défi Pierre Lavoie

CONSIDÉRANT la demande de droit de passage du Grand Défi Pierre Lavoie qui traversera notre Municipalité le 18 juin 2010;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Normand Tremblay

2672-04-10

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Municipalité de Scott donne l'autorisation de droit de passage au Grand défi Pierre Lavoie qui aura lieu le 18 juin 2010.

Soumissions pour la réfection de la piscine municipale

CONSIDÉRANT les réparations majeures qui s'imposent pour la piscine municipale;

CONSIDÉRANT qu'une soumission nous est parvenue de Piscines Orléans Inc.;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Frédéric Vallières

2673-04-10

ET RÉSOLU UNANIMEMENT de faire une réparation temporaire de la piscine municipale au montant de 1 500. \$ taxes en sus et dès la fermeture de la piscine après le 15 août, les travaux majeurs seront exécutés.

Travaux majeurs de la piscine municipale

Travaux à faire :

- 1- Déterrer sur environ 4 pieds de profondeur tout autour de la piscine*
- 2- Refaire toute la tuyauterie autour de la piscine en PVC cédule 80 jusqu'au nouveau cabanon avec pente gravitaire pour l'hivernement*
- 3- Deux nouvelles écumoières seront installées dans la partie la moins profonde*
- 4- Les tests de pression seront effectués sur la tuyauterie*
- 5- Toute la tuyauterie sera raccordée aux accessoires dans la piscine, drains, retours d'eau, aspirateur et écumoières.*

L'excavation sera faite par la Municipalité sous notre surveillance.

La pelle et le camion seront fournis par la Municipalité ainsi que le sable de remplissage.

Prix : 21 900.00 \$ + taxes = 24 719.63 \$

- 1- Enlever la peinture au jet de sable sur les murs de la partie la moins profonde*
- 2- Fournir et poser un treillis métallique avec ancrages au 24 pces 2 pces x 2 pces x 12/12*
- 3- Souffler 4 pces de béton sur les murs*

Prix : 22 100.00 \$ + taxes = 24 945.38 \$

Les deux montants de soumissions font partie du règlement d'emprunt au mois d'août prochain concernant la construction du bâtiment de la piscine et les réparations de celle-ci.

Planification des travaux du bâtiment de la piscine

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Scott Michell

2674-04-10

ET RÉSOLU UNANIMEMENT l'acceptation du plan B qui consiste :

- 1- *l'engagement d'un contracteur pour la démolition du bâtiment de la piscine et la fourniture de conteneurs*
- 2- *Nettoyage du terrain en entier par mesure de sécurité*
- 3- *Tests de sols*
- 4- *Vérification d'un achat de cabanon 16 pi. x 16 pi. pour remiser les pompes et le chauffe eau*
- 5- *Réparation temporaire de la piscine au montant de 1 500. \$ par Piscines Orléans Inc.*

Mandat accordé à Carole-Anne Drouin, T.P. Architecte

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Scott Mitchell

2675-04-10

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que le mandat pour l'étude pré-conceptuelle du bâtiment de la piscine municipale est accordé à Carole-Anne Drouin, architecte au taux horaire de 45 \$ / heure.

Mandat accordé à Bolduc, Poulin et Associés

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Johnny Carrier

2676-04-10

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que le mandat est accordé à Bolduc, Poulin et Associés afin de déterminer la cote centenaire pour le futur bâtiment de la piscine municipale.

Réfection de la route 173 face à l'église (Lampadaires de rues)

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Normand Tremblay

2677-04-10

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Municipalité est d'accord de défrayer la différence pour les lampadaires décoratifs lors de la réfection de la route 173 face à l'église.

Modèle : Lumca

Poteau : PL 70 D 14

Lumières : CP 3660

Couleur : Noirs

Je, Clément Marcoux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par le conseiller Scott Mitchell à 19 :15 hres.

Clément Marcoux, maire

Nicole Thibodeau, dir.-gén. & sec.-trésorier